

## PRÉ-PROVINCIAUX RIVE-SUD 2006



### LE CPA BROSSARD et la RÉGION RIVE-SUD

## **ANNONCENT LA TENUE DES Pré-Provinciaux Rive-Sud 2006 17 et 18 septembre 2005**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions suivantes :

- |                  |                      |
|------------------|----------------------|
| 1) Rive-Sud      | 6) Lanaudière        |
| 2) Bourassa      | 7) Laval             |
| 3) Centre du Qc. | 8) Sud-Ouest         |
| 4) Estrie        | 9) Richelieu-Yamaska |
| 5) Lac St-Louis  |                      |

**Présidente comité organisateur** : Linda McGirr      # Téléphone : (450) 676-9481

**Co-Présidentes de la compétition** : Louise Biage      Courriel : [louiseb@vl.videotron.ca](mailto:louiseb@vl.videotron.ca)  
# Téléphone : (450) 658-0533  
Manon Michaud      Courriel : [gmichaud@videotron.ca](mailto:gmichaud@videotron.ca)  
# Téléphone : (450) 671-3956

**Représentant technique** : Suzanne Bourdeau

**Contrôleur en chef** : Carmen L. Héту

**Contrôleur d'ordinateur** : Jean-Claude Blanchette

## **LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC**

N<sup>o</sup> DE SANCTION : IR—05-010

# PRÉ-PROVINCIAUX RIVE-SUD 2006

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :                   GLACE 1  
  Aréna Michel-Normandin  
  3105 boul. Rome  
Brossard, Qc. Téléphone : (450) 923-70907

### 2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de           Glace 1   85 X 185

### 3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

### 4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

### 5.0 Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

### 6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 15 août 2005** à l'adresse suivante :

COMPÉTITIONS PRÉ-PROVINCIAUX RIVE-SUD 2006  
A/S Madame Manon Michaud  
1675 rue Rio  
Brossard, Qc. J4X 2R5

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

# PRÉ-PROVINCIAUX RIVE-SUD 2006

## 7.0 Date limite d'âge

Le **1<sup>er</sup> juillet 2005** pour les patineurs de catégorie compétition. Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

## 8.0 Frais d'inscriptions

35 \$ pré-juvénile/juvénile (SIMPLE)

50 \$ pré-novice/novice/junior (SIMPLE)

50\$ juvénile (COUPLE)

75\$ pré-novice/novice (COUPLE)

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ARPARS et datés **au plus tard le 15 août 2005**.

**Aucun chèque postdaté après le 15 août 2005 ne sera accepté**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

## 9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

## 10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

## 11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

## 12.0 Frais d'admission

Adulte : 3 \$      Enfant : 1 \$      Gratuit : moins de 12 ans

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

## PRÉ-PROVINCIAUX RIVE-SUD 2006

### 13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

- Dans les catégories où il y a un programme court et un programme libre en combiné, il y aura remise de médailles pour le résultat combiné seulement.

### 14.0 Trophée perpétuel

- Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.
- Non applicable

### 15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

- À chaque participant après la date limite des inscriptions
- À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.
- Peut-être disponible sur Internet à l'adresse : [www.patinagemonteregie.com](http://www.patinagemonteregie.com)

### 16.0 Formation des groupes

- **Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada
- **Les groupes de patineurs des catégories STAR** : répartition aléatoire (hasard) pour les finales régionales menant à la finale provinciale Patinage STAR.
- **Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Pré-Aspirant», «Aspirant», «Aspirant – Axel et plus » et «Patinage plus»** : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

### 17.0 Vidéo

- Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à déterminer \$
- Non applicable

### 18.0 Restaurants

- Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.
- Non applicable

## PRÉ-PROVINCIAUX RIVE-SUD 2006

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR lors de la même compétition.**

- Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.
- Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

### Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1<sup>er</sup> juillet au 30 juin)
- Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
- Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1<sup>er</sup> juillet au 30 juin)

## PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

### JUNIOR selon les règlements de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. maximum

Programme libre : Dames : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.  
Messieurs : 4 min.. +/- 10 sec.

### NOVICE selon les règlements de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min 15 sec. maximum

Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.  
Messieurs 3 min. 30 sec. +/-10 sec.

### PRÉ-NOVICE selon les règlements de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 15 sec maximum

Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

### JUVÉNILE selon les règlements de Patinage Canada

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

## PRÉ-PROVINCIAUX RIVE-SUD 2006

**PRÉ-JUVÉNILE** : test préliminaire de style libre réussi au complet

Dames : Ne pas avoir atteint 11 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

Messieurs : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

Programme libre : Dames et messieurs 2 min. +/- 10 sec.

Contenu obligatoire du programme :

- maximum de trois (3) sauts doubles différents au choix
- le même saut ne peut être exécuté plus de deux (2) fois
- maximum de trois (3) combinaisons/séquences de sauts
- deux (2) à (3) pirouettes différentes au choix
- une (1) séquence de pas au choix
- au moins un (1) mouvement de transition au choix (ex. arabesque )
- une pénalité de 0,2 dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus.

## PATINEURS EN COUPLE

**Le contenu des catégories en couple pour :**

**NOVICE** selon les règlements de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. maximum

Programme libre : 3 min 30 sec. +/- 10 sec.

**PRÉ-NOVICE** selon les règlements de Patinage Canada

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. maximum

Programme libre : 3 min. +/- 10 sec.

**JUVÉNILE** selon les règlements de Patinage Canada

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : 2 min 30 sec. +/- 10 sec.